

Vie étudiante et associative



En 2005, l'université a placé la vie étudiante au centre de son dispositif en créant un service de la vie étudiante. Depuis, elle n'a cessé de renforcer et d'amplifier sa dynamique : développement de soutiens financiers ou matériels aux associations, élections d'un-e vice-président-e étudiant-e - renouvelé tous les 2 ans, qui concentre son action sur ce domaine, création d'une Commission de Développement de la Vie Etudiante et Associative (CDVEA).

Aujourd'hui, le **Pôle accueil et accompagnement de la vie étudiante et de campus (DiVEC)** est là pour apporter ce soutien à la vie associative et aux projets étudiants.

Une maison

À l'Université Bordeaux Montaigne, les étudiant-e-s ont leur maison : la [Maison des étudiants](#) (MDE). Lieu accueillant avec son vaste hall équipé de longues tables idéales pour des réunions de travail comme de détente, ses points infos, son auditorium, sa buvette. Visitez-là ! Elle accueille aussi le [Service culture](#) qui contribue quotidiennement à la valorisation de l'ensemble des manifestations culturelles ou citoyennes.

Des associations étudiantes

L'Université Bordeaux Montaigne dispose d'un important tissu associatif, répondant soit à des besoins spécifiques de filières d'enseignement, soit à développer des projets dans différents domaines (culture, sport, solidarité internationale,...).

Accédez à l'annuaire de [toutes les associations](#) !

Des soutiens financiers ou matériels

Le Pôle accueil et accompagnement de la vie étudiante et de campus (DiVEC) vous accompagne pour la mise en place de vos projets, [conseils, encadrement, financements](#).

📄 [Télécharger le fichier «Guide-indispensables-vie-etudiante.pdf» \(2.1 Mo\)](#)